

# PROGRAMME DE FORMATION

## « Salarié Désigné Compétent Santé Sécurité et Conditions de Travail »

**Public visé :** Salarié Désigné Compétent (SDC) par l'employeur

Depuis le 31 mars 2022, la formation du salarié désigné compétent est obligatoire (L.4644-1 CT).

**Durée :** 5 jours soit 35 heures (Formule 3+2 jours)

**Prérequis :** Aucun

**Nombre de participants :** 4 à 12 personnes (session maintenue à partir de 4 participants)

**Profils des formateurs :** Spécialistes Santé Sécurité et Conditions de travail (Ergonome, psychologue du travail, IPRP)



*Nous mettons tout en œuvre pour rendre nos formations accessibles aux personnes en situation de handicap. Afin d'établir les modalités d'adaptation nécessaires, merci de [nous contacter en amont de toute inscription](#)*

### ▪ PLANNING PREVISIONNEL ET MODALITES PRATIQUES

---

- ✓ Modalités d'accès : Nous contacter
- ✓ Formation mise en œuvre sous un mois après signature de la convention.
- ✓ Jours de formation consécutifs ou non consécutifs à déterminer avant formalisation de la convention.
- ✓ Horaires : 9h – 17h comprenant deux pauses d'un quart d'heure (une le matin, une l'après-midi) et une pause déjeuner d'une heure.
- ✓ Inter-Entreprises en présentiel
- ✓ Lieu : [A définir \(pour toutes questions de planning et autres modalités nous contacter\)](#)

### ▪ OBJECTIFS GENERAUX

---

1. Actualiser ses connaissances pour assumer son rôle de conseil en Santé et Sécurité au Travail de manière efficace
2. Développer l'aptitude à déceler et à mesurer les risques professionnels et la capacité d'analyse des conditions de travail
3. Initier aux méthodes et procédés à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail

### ▪ OBJECTIFS OPERATIONNELS

---

**Module 1** Implications de la loi du 2 août 2021 sur la santé sécurité au travail

- ✓ Actualiser ses connaissances en matière de réglementation relative à la Santé, Sécurité et Conditions de Travail
- ✓ Identifier les nouveautés applicables à sa structure
- ✓ Formation SSCT pour les SDC
- ✓ Renforcement de la lutte contre le harcèlement sexuel zoom sur la prévention du harcèlement sexuel et des agissements sexistes

**Module 2** Evaluation des risques professionnels et Document unique

- ✓ Cerner les enjeux de la prévention et la réglementation en matière de prévention des risques professionnels
- ✓ S'initier à l'évaluation des risques professionnels et à l'élaboration d'un plan d'action
- ✓ Être force de proposition dans l'avis à formuler sur le DUERP interne

**Module 3** Analyse des accidents du travail selon la méthode de l'arbre des causes

- ✓ Appréhender le rôle et la nécessité de l'analyse des AT/MP
- ✓ S'initier à l'analyse des AT selon la méthode de l'arbre des causes
- ✓ Être acteur dans le recueil des faits et l'élaboration d'un arbre des causes

**Module 4** Analyse des situations de travail selon l'approche ergonomique

- ✓ La santé au travail, le champ des conditions de travail et leurs effets
- ✓ Aborder les fondamentaux en ergonomie
- ✓ La démarche d'analyse des situations de travail

**Module 5** S'initier à la prévention des troubles musculosquelettiques

- ✓ Savoir ce que sont les TMS et leurs facteurs de risques
- ✓ Identifier les conséquences des TMS et leurs impacts sur l'homme et l'entreprise
- ✓ S'initier à l'aménagement des espaces de travail (travail sur écran de visualisation)

**Module 6** Détecter les risques psychosociaux pour les prévenir

- ✓ Connaître la réglementation applicable en matière de RPS/QVCT
- ✓ Distinguer les notions et définitions Risque – Trouble – facteur de Risque Psychosocial (RPS)
- ✓ Être capable de recueillir des faits et d'identifier la présence d'indicateurs de RPS dans son entreprise

**▪ METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES****Méthodes pédagogiques**

- Expositive
- Participative – Active
- Interrogative

**Moyens pédagogiques**

- Apports théoriques
- Etudes de cas, mises en situation, simulations, jeux de rôles, quizz
- Une approche interactive basée sur la réflexion et l'échange d'expériences entre participants - Partage d'expérience - Questionnements - feed-back réguliers

**Outils et ressources – supports – Matériels**

- Sous forme d'exposé : Power Point de présentation ajusté (Analyse par le formateur des documents internes de l'entreprise (Données SST, Analyses d'AT, DUERP))  
Des brochures, liens et documentations sur les thématiques abordées sont transmis au cours de la formation et complétés selon la demande et les besoins des stagiaires.
- Dans le cadre de la mise en pratique des connaissances acquises mise en perspective par les stagiaires avec leurs documents internes et formalisation par chacun de pistes de travail.

Mise en pratique lors de visites – études de postes sur site lorsque possible

- Tableau blanc, paperboard : passage des stagiaires à tour de rôle
- Vidéoprojecteur : projection de vidéos  
Salle dématérialisée via zoom pour les sessions en visioconférence

Un dossier dématérialisé de la documentation source des thématiques abordées est transmis par mail ou sur clé USB en séance à l'ensemble des participants à l'issue de la formation.

### **Organisation du groupe**

Constitution par le formateur de groupes de niveaux hétérogènes de 2 à 4 selon le nombre de participants pour effectuer les études de cas sur la base des informations recueillies lors du tour de table.

### ▪ **MODALITES D'EVALUATION**

---

Sur les acquis de la formation :

- ✓ Questionnement sur les apports théoriques tout au long de la formation.
- ✓ Mise en application tout au long de la formation avec participation des participants à tour de rôle individuellement et /ou en groupe.
- ✓ Des quizz et mises en situation au travers de cas pratiques (vidéo, audio) pour pousser à la réflexion et valider l'acquisition des connaissances.
- ✓ Questionnaire d'évaluation à chaud.

**Une attestation individuelle de fin de formation est transmise en fin de session.**

Sur le déroulement de la formation :

- ✓ Questionnaire d'évaluation à chaud (satisfaction sur le déroulement de la formation : l'atteinte des objectifs, les locaux, la durée, les modalités, etc.)

### ▪ **MODALITES DE SUIVI**

---

Feuille d'émargement / Etat de présence à signer chaque demi-journée par chaque participant.

### ▪ **TARIF**

---

*(Hors frais de déplacement et restauration : application d'un forfait selon la localisation du lieu de la formation).*

400 euros par jour et par participant soit 2000 euros HT\* les 5 jours de formation

20 euros par jour participant soit 100 euros HT\* les 5 jours de formation collations (matin, après-midi) et déjeuner (sans les boissons) incluses

\*Net de taxe, TVA non applicable art-261.4.4a du CGI.

### ▪ **INDICATEURS**

---

100 % des stagiaires qui ont réalisé cette formation en 2024 sont satisfaits, voire très satisfaits de la formation.

100 % d'entre eux ont indiqué être prêts à recommander la formation à leurs connaissances.